

Réf: Dossier 487258

Avis de constitution

SOCIETE « DENREYA SARL » en abrégé « D.A »

Siège ABOBO GARE non loin du supermarché KING
CASH, Lot 532, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/02/2026, et enregistrés au CEPICI le 05/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DENREYA SARL » en abrégé « D.A

»

Objet : ACHATS ET VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles'
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux'
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABOBO GARE non loin du supermarché KING
CASH, Lot 532, Ilot 62

Dirigeant(s) M DIARISSO FOUSSENI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-02685 du 25/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14113/GTCA/RC/2026 du 25/02/2026

